



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS VERBAL N° 3 - SAISON 2020/2021 RÉUNION PLÉNIÈRE du LUNDI 25 JANVIER 2021

Préside	Jean-François AUBRY
Présents	Flavien AUBERTIN, Quentin BERNARD, Stéphane CAPUT, Joël CAZIN, Didier GUIOLARD, Maxime KANDEL, Jérémy MAILLARD, Gaëtan MEYER, Michel MICHAUT, Richard PIOT
Excusé	Maxime COUSIN
Assistent	Jordan BOUCANSAUD (UNAF 52), Emmanuel JACOB (référent pôle arbitrage CODIR)
Absent	Aurélien NAPLOSZEK

1. Mot du Président.

Avant de débiter les travaux inscrits à l'ordre du jour, Jean-François Aubry, nouveau Président nommé par le Comité Directeur du district, débute cette réunion en adressant tous ses vœux de réussite aux membres de la commission et remercie les membres partants pour les services rendus.

Il nous fait part de son inquiétude sur la poursuite du championnat cette saison quant à la situation sanitaire qui ne semble pas s'améliorer à ce jour. Néanmoins, sa volonté est de continuer à préparer les événements qui rythment une saison normale au cas où le football devrait reprendre ses droits et de garder un contact étroit avec nos arbitres.

Il conclut son allocution d'entrée en souhaitant une CDA dynamique, solidaire et désireuse de progresser dans l'intérêt du monde arbitral en particulier et du football en général.

2. Présentation des membres.

Le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et invite chacun, afin de faire connaissance, à se présenter et préciser ses fonctions au sein de la commission.

Composition de la CDA :

Bureau :

Jean-François AUBRY, Président

Quentin BERNARD, vice-Président, arbitre en activité

Michel MICHAUT, Secrétaire, arbitre en activité (nouveau membre)

Stéphane CAPUT, désigneurs adultes, arbitre en activité

Gaëtan MEYER, désigneurs jeunes

Didier GUIOLARD, responsable des observations

Joël CAZIN, représentant des arbitres en Commission de Discipline

Richard PIOT, représentant des arbitres au Comité Directeur, arbitre en activité

Maxime KANDEL, représentant du Comité Directeur en CDA (nouveau membre)

Flavien AUBERTIN, représentant des éducateurs (nouveau membre)

Membres :

Aurélien NAPLOSZEK, arbitre en activité

Jérémy MAILLARD, arbitre en activité

Maxime COUSIN, Président de la CDPA, arbitre en activité (nouveau membre)

Emmanuel JACOB et Jordan BOUCANSAUD, invités à cette réunion bien que non-membres de la commission, se présentent également.

Emmanuel, membre du Comité Directeur et référent du pôle arbitrage du district nous détaille son rôle auprès des trois entités composant le pôle (CDPA, CDA et sous-commission des observateurs). Il se présente lui-même comme un facilitateur ayant pour missions principales d'assurer un lien entre ces trois commissions et d'aplanir les éventuelles difficultés qu'elles pourraient rencontrer.

Jordan, Président de l'UNAF 52, présente succinctement le rôle social et la mission d'accompagnement de son association auprès des arbitres et assure de sa volonté de travailler conjointement et au plus près avec la CDA pour le bien de l'arbitrage.

3. Validation du bureau.

Une fois les présentations faites, il est procédé à l'élection d'un vice-Président et d'un Secrétaire afin de compléter le bureau. Sont élus à l'unanimité des membres présents, Quentin BERNARD au poste de vice-Président et Michel MICHAUT au poste de Secrétaire.

4. Calendrier des réunions.

Malgré les incertitudes qui planent sur une très espérée reprise des compétitions, un calendrier des réunions est néanmoins établi, au cas où...

Une réunion plénière est prévue le lundi 01 mars suivie d'une restreinte le lundi 17 mai. Une troisième et dernière réunion devrait se tenir le lundi 28 juin en configuration plénière.

5. Etablissement et fonctionnement des pôles de travail.

Afin d'optimiser le fonctionnement de la CDA, trois pôles de travail sont mis en place selon les souhaits du Président. Ils sont composés chacun de trois à quatre membres sous la conduite de l'un d'entre eux.

Les objectifs sont de travailler les actions et activités courantes en amont d'une réunion, afin de présenter le résultat de ces travaux lors de celle-ci et de gagner en efficacité, chaque groupe étant composé selon les compétences de chacun. Le fonctionnement est réalisé de façon autonome pour chaque groupe en réunion téléphonique ou en visioconférence.

Les travaux réalisés seront validés en réunion par le bureau et le gain de temps ainsi obtenu sera consacré aux débats et projets demandant études et réflexions.

Ainsi, la CDA ne fonctionnera plus uniquement en réunion mais de manière plus fragmentée et étalée dans le temps.

Les trois groupes de travail créés sont :

- le **pôle formation** sous la conduite de Quentin Bernard
- le **pôle désignations/observations** ; mené par Didier Guiolard
- le **pôle communication/relations** ; mené par Michel Michaut

6. Situation de l'effectif.

Le Président présente un état des lieux très précis de l'effectif arbitral haut-marnais au 01 janvier 2021. La projection de la liste des arbitres, remise à jour très récemment, montre un effectif de 99 arbitres désignables, toutes catégories confondues, complété par une trentaine d'auxiliaires.

Une quinzaine d'arrêts et l'arrivée de 7 stagiaires sont enregistrés en début de saison, ce qui laisse un solde négatif de 8 arbitres sur la saison 2020/2021.

Les arrêts sont dus à deux raisons principales, la poursuite d'études et les raisons de santé. D'autres causes entrent en ligne de compte mais dans une moindre mesure. (mutation professionnelle, perte d'envie...)

Une petite dizaine d'arbitres, non comptés dans la liste, sont pour l'instant non désignables pour diverses raisons (inaptitude médicale, demande de licence en attente de renouvellement...). Certains verront leur dossier transféré à la Commission du Statut de l'Arbitrage, des délais ayant été dépassés.

7. Rassemblement de mi-saison.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle et les prévisions n'étant pas à l'optimisme, il n'apparaît pas concevable, dans l'intérêt de tous, d'organiser le traditionnel rassemblement de mi-saison qui aurait dû se tenir courant mars.

Après un bref débat et à l'unanimité, les membres approuvent l'annulation pure et simple de celui-ci.

8. FIA et formation auxiliaire.

Quentin Bernard revient sur la dernière formation qui s'est tenue début octobre dernier à Esnouveaux et en profite pour faire un point sur les conditions de son déroulement et sur les stagiaires.

Malgré le fait que l'IRFF ait émis la volonté de prévoir des FIA en lien avec les CDA d'ici la fin de la saison, aucune session ne pourra être mise en place pour la Haute-Marne ; aucune prévision suffisamment précise ne peut être établie à ce jour sur les possibilités d'organisation.

Au niveau de l'organisation des FIA, deux par an ne sont pas de trop, et lui apparaissent comme un bon tempo. Quoi qu'il en soit, une FIA devrait se tenir courant septembre/octobre de cette année.

Il est très satisfait du nouveau support "classeur interactif formation" envoyé par l'IRFF car il le trouve complet. Jean-François Aubry annonce qu'il n'y aura pas de formation auxiliaire cette saison car cette dernière, initialement programmée les 13 et 20 février, est annulée en raison de la pandémie.

Il ajoute qu'un rapprochement avec le secrétariat du district et la Commission du Statut de l'Arbitrage va être mis en place très prochainement afin de procéder à une gestion rigoureuse des auxiliaires. Sur ces deux dernières années, seulement 7 auxiliaires ont respecté leur obligation de 5 matchs minimum à effectuer par saison, assurant ainsi la couverture de leur club et le renouvellement de leur statut.

9. Echos de la CRA.

Le Président informe la commission de l'arrêt de Julien Caballero (L1), un de nos trop rares collègues à officier au niveau ligue, puis nous annonce les informations suivantes :

-Un nouveau texte sur les licences concernant une modification du délai d'expiration des demandes de licence est en vigueur depuis le début de la saison.

-La CDA Haute-Marne ne présentera pas de candidats jeunes ligue cette année faute de prétendants.

-Les dates du rassemblement annuel des arbitres de ligue sont déjà calées ; il aura lieu les 28 et 29 août prochains à Nancy.

10. Courriers divers.

Jean-François Aubry informe la commission d'un courriel reçu en décembre dernier de Olivier Renard (D2), demandant les démarches à effectuer pour préparer l'examen d'arbitre de ligue. Une réponse lui a été apportée dans les meilleurs délais.

Jean-François porte également à la connaissance de la commission un courriel de la CRA informant des sanctions prises par la Commission Régionale de Discipline à l'égard d'un de nos jeunes arbitres pour manquement à l'éthique sportive.

Tour de table.

Le Président, rebondissant sur le courrier qu'il venait de lire précédemment, demande que dorénavant, tout problème rencontré par un arbitre à l'issue d'une rencontre soit remonté systématiquement à son désigneur ou à défaut à lui-même.

Gaëtan Meyer faisant remarquer que toutes les réunions se font dorénavant en visioconférence, se demande quelle est la meilleure façon de procéder actuellement à l'audition des arbitres.

Si tout le monde est d'accord sur le fait qu'une audition à distance n'a pas le même impact que lorsqu'il s'agit d'une présence physique, il semble cependant qu'il faille s'acheminer vers cette solution, tout au moins dans un premier temps.

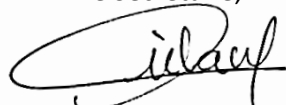
Richard Piot demande s'il serait possible d'inviter ponctuellement aux réunions de la CDA les référents de catégories et à quelle occasion.

Flavien Aubertin propose qu'on n'hésite pas à le solliciter au regard de ses compétences professionnelles et de son métier, au sein de plusieurs unités de soins sur Chaumont, en devenant le référent sanitaire de la CDA par exemple.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 21h10.

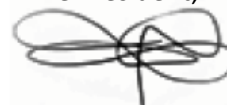
Prochaine réunion prévue : Lundi 01 mars 2021 à 18h30.

Le Secrétaire,



Michel MICHAUT

Le Président,



Jean-François AUBRY